

# COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 11 JANVIER 2021

Le 11 janvier 2021, à 20 h, s'est réuni le conseil municipal dans la salle de la mairie, suivant la convocation adressée le 07/01/2021.

Etaient Présents : Mmes MICHEL-EBERLAND-SUSSELIN-DURAND-GIL-SOUBEYRAND-DEMOMENT-  
Mrs MARAINE –CERVINO –VINCENT-CHAMPETIER

Secrétaire de séance : M. Vincent CERVINO

## **Délibération relative à l'établissement d'un bail de fermage entre un particulier et la commune de Lanas**

Vu la demande exprimée par un particulier de louer des parcelles à la commune pour faire une plantation de fruitiers, à ses propres frais,

La Maire donne lecture du bail à ferme qui contient les éléments suivants :

- L'identité de la personne est Mme Léa Delsaut
- les parcelles concernées sont D137-138-141, à Chabaude.
- la nature de ces terrains est : terrain nu
- la superficie totale est de 12 590 m<sup>2</sup>
- le bail est consenti pour une durée de 9 ans, renouvelable par tacite reconduction
- le preneur doit fournir une attestation d'assurance au bailleur.
- un état des lieux sera effectué, si une plus-value est apportée (état entrant/état sortant)
- le prix du loyer sera de 88.13 euros
- il devra être dû annuellement, à compter du 15 janvier 2021.

Mme Delsaut aura une formation à la taille, remettra la parcelle au propre et l'amendera.

Le conseil municipal autorise Mme la maire à signer tout document relatif à ce bail de fermage.

Adopté à l'unanimité.

## **Délibération pour l'autorisation de recrutement d'un contrat aidé**

Mme la maire expose au conseil qu'il est possible de bénéficier d'un contrat aidé pour suppléer à l'absence de Gilles Huger, au service technique.

Mme la maire propose donc au conseil municipal d'autoriser le recrutement d'une personne en contrat aidé, (80 % du salaire pris en charge par l'Etat) dans le cadre du renfort de l'équipe technique. Celle-ci doit répondre à certains critères (moins de 26 ans, être éligible au contrat Parcours Emploi Compétences, avoir un projet de formation)

Un appel à candidature est déposé sur le site internet de la commune et sur la page facebook.

Le Conseil municipal, approuve le recours à un contrat aidé d'un agent pour 26 heures hebdomadaires, sur une durée de 8 mois.

Adopté à l'unanimité.

-Décision d'attribution d'une subvention aux Forestiers sapeurs de l'Ardèche : ceux-ci font partie des territoriaux sédentaires. Ils ont créé une Amicale, riche de 124 communes, afin de faire reconnaître leur métier, et leurs risques.

Au moment du vote des subventions, la commune envisage de leur attribuer une subvention de 100 €.

-La commune élabore un DICRIM (document d'information communal sur les risques majeurs) qui va être édité prochainement, avant d'être distribué aux habitants, en même temps que le bulletin municipal, également en cours de rédaction.

-distribution des colis aux personnes âgées : les retours ont été très favorables, un bref moment de convivialité très apprécié.

-Calendrier de vaccination Covid 19 a été établi par les services de l'état : dès le 18 janvier, les personnes âgées de 75 ans à domicile pourront se faire volontairement vacciner. Un mot sera mis dans leurs boîtes aux

lettres. Cette vaccination est prise en charge à 100% par l'assurance maladie. En février, cela concernera les personnes âgées de plus de 65 ans à domicile et en mars, toutes les autres personnes.

-les répercussions de la crise sanitaire et leurs conséquences : perte d'environ 9000 € de recettes issues de la location des salles, achat de masques...

Projets 2021 :

-subvention DETR (Etat) pour l'isolation de la mairie/école : pas éligible. Si on le représente, la priorité sera accordée. Le Département, avec le pass'territoires propose le même type de subvention. A voir pour établir 2 dossiers en parallèle. Les demandes de subvention devant se faire mi-février.

-des devis vont être demandés pour la cloison de la salle Papillon et pour installer la Wifi.

-le projet de réfection de la voirie de Champfrais ne se fera pas avant 2022.

-réflexion sur la cour de l'école, et le problème des racines des platanes

-le terrain de Maurice Bonnet : idée avancée : en faire un passage piéton ? il s'agit de la parcelle B1020, entre Mme Delpech et J-Charles Galline. Une proposition de prix est en cours.

DIVERS

-Urbanisme : rencontre avec Thomas Inselin le mercredi 27 janvier à 18h

-Concerts :

- Cordes en balade propose un concert en juillet, pour 500 €. Trop onéreux. Une négociation sur le prix doit se faire.

- Concert de Guillaume Becker, (musique à cordes) gratuit. A l'église et sur la place. Rémunération au chapeau.

-Feux d'artifice : ils seront tirés le 13 juillet 2021.

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h.